

Mémento projets Unisciel

Vous trouverez dans ce document un petit mémento des étapes pour vos projets Unisciel. Le projet dure 18 mois entre son acceptation et le versement de la dernière tranche de financement.

- Date d'ouverture de l'appel à projet : mi-mars à mi-juin.
- Décision du bureau (acceptation/refus) et clarification éventuelle des productions, du planning, du financement: avant mi-juillet.
- Envoi des conventions par Unisciel : septembre. Nous vous rappelons que les projets sont financés pour 18 mois et que les conventions doivent impérativement nous être renvoyées signées en double exemplaire 2 mois après leur envoi. Il n'est pas nécessaire d'attendre la fin de ces démarches administratives pour commencer votre projet.
- 1er versement : octobre ou janvier. Le versement se déroule selon les modalités habituelles suivantes : Unisciel rédige un bon de commande à réception duquel l'établissement rédige une facture qui est ensuite payée par Unisciel.
- Rapport d'avancement : mai-juin. Le rapport d'avancement peut être très succinct dans un petit document d'une ou deux pages, un mail ou une conversation téléphonique avec l'équipe Unisciel.
- 2ème versement (si financement en 3 fois sinon pas de versement avant la fin) : septembre. Versement soumis au rendu du rapport d'avancement. Si le budget demandé à Unisciel est inférieur ou égal à 8000 euros, le versement aura lieu en 2 fois seulement. Le second et dernier auront lieu à la fin du projet au moment du solde, mais cela n'exempte pas ces projets du rapport d'avancement.
- Test de la ressource avec des étudiants et amélioration par l'équipe projet : automne-hier. Les porteurs de projets pourront fournir un retour d'expérience de ces premiers tests s'ils le souhaitent pour publication sur le site d'Unisciel.
- Livraison : début d'année. Un état d'avancement sera fait par les porteurs de projets et une date prévisionnelle précise sera fixée pour un rendu dans les semaines qui suivent au plus tard en février. En cas de retard, il convient de prévenir l'équipe Unisciel au plus tôt. **Le rendu du projet doit impérativement avoir lieu au moins un mois avant la fin de la convention** afin de pouvoir valider votre ressource sur les plans scientifiques, pédagogiques et techniques.
- Validation scientifique et pédagogique du projet : février. Une relecture et d'éventuelles suggestions d'amélioration seront faites sur votre projet.
- Dépôt de la version finale du projet : début mars. Le dépôt a lieu sur notre serveur pour sauvegarde et/ou hébergement. Pour les vidéos, le dépôt aura lieu sur nos canaux de diffusion Canal-U et youtube.
- Versement du solde du projet : mars (avant la date de fin de la convention).
- Indexation : mars-avril. Quelques informations (résumé, mot-clé) seront à fournir à l'équipe Unisciel pour l'élaboration de l'indexation.